Bonjour à tous,  
  
Nous souhaitions faire un point général sur la situation.

A découvrir  
Qui nous sommes ?  
Nos actions pour n/vous !  
Comment vous pouvez aider ?  
Devenir membre

Logo

Description automatically generated

Newsletter #1

# Comment notre filière est-elle organisée ?

**ExpoEvent** est la faîtière nationale ; elle œuvre en notre faveur sur le territoire, offre diverses formations et opportunités de réseautage, et décerne le prix Xaver Awards.

https://expo-event.ch/de  
  
ExpoEvent possède un lobbyiste à Berne et organise régulièrement des meetings avec les parlementaires fédéraux pour défendre notre cause durant cette période exceptionnelle. Courant de cette semaine, une conférence de presse nationale est prévue.  
  
L’**AECG** est régulièrement tenue au courant des négociations qui se déroulent ces jours au niveau fédéral.



Être membre d’une faîtière fédérale ou cantonale n’a aucun rapport avec l’accès à des aides, MAIS c’est un effort collectif et solidaire.

Dates clés  
13 Novembre :  
Fin de la consultation de l’ordonnance fédérale sur les cas de rigueur

25 Novembre :  
Vote au Grand Conseil Genevois sur le projet de loi concernant les cas de rigueur

1er Décembre :  
Entrée en vigueur de l’ordonnance fédérale sur les cas de rigueur

L’**AECG** a été créée d’une part pour rassembler nos compétences et nos actions, et d’autre part car la création d’une faîtière officielle était une condition sine qua non pour que nos professions soient éligibles à des aides du canton de Genève.

A l’heure actuelle où la majorité des secteurs économiques tirent la langue et demandent des aides, **plus nous serons nombreux, plus nous serons représentatifs, et donc plus nous aurons de poids pour obtenir des aides pour toute notre profession.**

**Comme le règlement des aides (prêts, cautionnements, aides à fonds perdus) pour les cas de rigueur prévoit une prise en charge à 50% entre la Confédération et les cantons, *il faut une action cantonale et fédérale.***

# Oui, vous pouvez n/vous aider tout de suite !

* Adhérer à l’association car nous avons besoin de moyens humains et financiers pour opérer (lire ci-dessous)
* Contacter les membres du conseil d’Etat et les députés du Grand Conseil genevois **que vous connaissez personnellement**  
  (chaque téléphone est important)

🡺  Vous trouverez ici la liste des députés

<https://ge.ch/grandconseil/m/gc/deputes/alpha/>

🡺 **Antoine, notre Président, se tient à votre disposition avec un guide de communication et pour la coordination des contacts.**

# Point Media

Nous sommes en contact avec des journalistes de plusieurs médias, mais nous avons choisi de ne pas prendre la parole publiquement au nom de l’AECG, car cela ne nous semble pas nécessaire pour le moment, alors que nous sommes en discussion/négociation au jour le jour avec le Conseil d’Etat.

# Quel est le fonctionnement de l’AECG ?

Cotisation  
  
Droit d’Entrée Unique :  
CHF 1'000.-

+ Cotisation Annuelle :  
CHF 500.-

Formulaire d’adhésion disponible au secrétariat :

Line BENAISSA  
Secrétaire Administrative  
T+41 58 715 38 40  
line.benaissa@fer-ge.ch

* Nous avons **un comité** qui revoit le plan d’actions et prend les décisions. Il est composé de 7 membres qui se réunissent chaque semaine et se répartissent les actions, et une secrétaire patronale de la FER
* Le Président pour cette année sera activement impliqué avec les politiques, prendra part aux entretiens des commissions parlementaires, et les médias
* Le Vice-Président est en charge des membres, la communications de l’association et les relations ExpoEvent
* Le Trésorier gère le budget, la facturation et l’administratif
* Tous les adhérents peuvent être très utiles pour augmenter notre influence économique et politique dans les semaines qui viennent

# Notre budget ?

* Tous les membres du comité et les membres travaillent bénévolement
* L’association est à but non lucratif
* Le support d’une secrétaire patronale et de la commission juridique de la FER,  l’administration, la gestion des données des membres et la mise en place de l’Association nécessitent un budget
* Depuis le lancement et pour couvrir la première période d’actions de lobbying jusqu’au 31 décembre 2021, nous estimons avoir besoin de 30’000 à 45'000 CHF (mais le but est de recevoir des millions en aide en retour pour tous nos métiers !)
* Le comité est composé à 100% d’entrepreneurs, ce sera un gage de justesse dans la gestion des finances et la définition des montants des cotisations

🡺  Nous avons identifié **40 membres potentiels** (agences conseil, prestataires techniques, etc.) et potentiellement 20 à 30 adhérents sympathisants (hôtels, institutions par exemple)

🡺 Nous devons regrouper au minimum 30 membres pour que les cotisations couvrent les frais de départ et les années 20/21 ; **nous avons déjà 9 membres fondateurs et 7 adhérents**

🡺 **Nous attendons vos inscriptions dans la semaine afin d’être toujours plus forts et plus percutants dans nos actions**

# Quelle est la suite ?

* Tout n’est pas encore défini, mais nous souhaitons intégrer structurellement ExpoEvent avec une cotisation et des actions communes. Ce sera plus efficace pour tous.
* Nous développerons par la suite le reste de la Suisse romande

# Nous sommes sur le terrain !

**Nous militons à présent lors de cette consultation de l’ordonnance fédérale et le projet de loi cantonale pour les points suivants:**

1. une augmentation du plafond d’aide à fonds perdus par entreprise
2. une addition des aides entre prêts remboursables et fonds perdus (pas un ou l’autre)
3. une augmentation de l’enveloppe attribuée par la Confédération ET par le canton
4. Un plan de relance – sans doute en relation avec les autres parties prenantes comme l’aéroport, Genève Tourisme, Palexpo, les hôteliers, etc.
5. Et parallèlement, car notre but est surtout de pouvoir redémarrer nos activités : la définition d’un protocole sanitaire certifié et agréé par l’Etat, un cadre pour des assurances annulations ; des programmes de formations

🡺 Références  
. le projet d’ordonnance fédérale sur les cas de rigueur  
<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/63618.pdf>

. le projet de loi cantonal qui nous concerne  
<https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12802.pdf>

# APG

* Nous n’offrons pas de service juridique personnalisé avec l’association
* Les informations sont mises à jour régulièrement sur le site de la FER-GE. Si vous êtes membre de la FER, merci de vous adresser à eux.

🡺 Lien vers le projet de loi pour le soutien extraordinaire cantonal pour les dirigeants entre le 1 juin et le 16 septembre  
<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12801.pdf>  
*Une fois la loi votée par le Grand Conseil le 25 novembre, la FER GE mettra un lien vers les formulaires officiels sur leur site.*

# Le mot de la fin

Ensemble nous serons plus forts ; nous avons besoin de vous financièrement et sur le terrain.

En cette période de crise, nous offrons bien évidement une communication régulière dès à présent à tous ceux qui seront inscrits à notre mailing list (vous pouvez envoyer vos suggestions à Sebastien Tondeur : sebastien.tondeur@mci-group.com)

Au nom du comité, Antoine et moi restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Bien à vous,

Le comité

AECG (Association Évènements Congrès Genève)

**Contact :**

Larissa ROBINSON  
Secrétaire patronale

Titulaire du brevet d’avocat  
98, rue de Saint-Jean - CP 5278 - 1211 Genève 11  
T +41 58 715 38 40    
[larissa.robinson@fer-ge.ch](mailto:larissa.robinson@fer-ge.ch)